

18. Herrera Carbuccia, Olga Venecia (République dominicaine)

[Original : espagnol]

Note verbale

Le Ministère des affaires étrangères de la République dominicaine présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale et a l'honneur de l'informer que le Gouvernement de la République dominicaine a décidé, pour la première fois depuis l'entrée en vigueur du Statut de Rome, de lui présenter une candidature aux fonctions de juge de la Cour pénale internationale en vue des élections qui doivent avoir lieu lors de la dixième session de l'Assemblée des États Parties, qui se tiendra du 12 au 21 décembre 2011 au siège de l'Organisation des Nations Unies, à New York.

La République dominicaine présente la candidature de Mme Olga Venecia Herrera Carbuccia, née en République dominicaine, aux éminentes fonctions de juge de la Cour pénale internationale conformément aux sous-alinéas i) et ii) de l'alinéa a) du paragraphe 4 et au paragraphe 5 de l'article 36 du Statut de Rome. Mme Herrera Carbuccia est désignée au titre de la liste A.

Conformément à l'alinéa a) du paragraphe 4 de l'article 36 du Statut de Rome et au paragraphe 6 de la résolution ICC-ASP/3/Res.6, l'exposé des qualifications et la notice biographique de la candidate sont joints à la présente note.
